

**Pour donner suite au cours sur** l'Accueil de publics spécifiques, plus particulièrement hors handicap physique ou psychologique, une possible politique éducative inclusive.

Elizabeth Delcamp Minvielle CPE, Formatrice ESPE

### Politique éducative d'une école inclusive

**Mettre les éléments de connaissances théoriques au service de l'éducation tout en respectant (s'appuyant) la réglementation.**

**Au regard de la définition de l'approche inclusive** posée par ailleurs et qui postule que la difficulté n'est pas propre à l'élève mais qu'elle résulte de la rencontre entre l'élève et la situation scolaire qui a été pensée pour lui (ou plutôt non-pensé ici), **« il appartient à l'école de mettre en œuvre des situations d'apprentissage susceptibles de rejoindre tous les enfants et les adolescents quels que soient leurs besoins ».**

**Pour nous mettre en situation**, faisons l'hypothèse que nous avons rédigé une note de synthèse, dans laquelle nous aurions retenu les éléments réglementaires et théoriques ci-dessous :

<p><b>les principes destinés à favoriser une inclusion réussie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- rendre effectif le droit à la scolarisation ;</li><li>- mieux informer les familles sur la scolarité française ;</li><li>- associer la scolarisation des nouveaux arrivants en classes ordinaires avec un enseignement parallèle du français langue de scolarisation (FLS) en classe dédiée ;</li><li>- individualiser les parcours ;</li><li>- favoriser un travail en équipe de tous les enseignants scolarisant les EANA et du voyage ;</li><li>- mettre en place des modalités d'évaluation adaptées ;</li><li>- proposer des outils pédagogiques adaptés aux enseignants ;</li><li>- suivre les nouveaux arrivants dans la durée.</li></ul>	<p><b>=&gt; par conséquent, une école inclusive a pour caractéristiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'avoir recours à des personnes ressources, expertes pour définir, aider à l'évaluation des besoins de l'enfant et construire un projet partagé (CASNAV) ;</li><li>- de mettre en place des dispositifs spéciaux ;</li><li>- de définir des objectifs mesurables dans des délais raisonnables ;</li><li>- d'assurer une vigilance permanente qui permet de s'assurer de l'adéquation des dispositifs aux besoins ;</li><li>- d'avoir recours à la pédagogie différenciée.</li></ul>
---	---

### Construction d'une « politique éducative ».

La politique d'inclusion est conditionnée à la construction d'un projet commun pour vivre ensemble et donc à la cohérence de la communauté éducative pour forger un sentiment commun d'appartenance, au groupe, à l'établissement, à la société.

**=> aussi, la conception et la construction d'une politique éducative inclusive devra t-elle être :**

- \* impulsée par le chef d'établissement sous l'autorité duquel la réglementation doit être appliquée ;
- \* pilotée et soutenue par le conseil pédagogique qui pourra dégager 3 principes pour conduire la démarche inclusive du projet d'accueil des EANA et V et décider des dispositifs et actions à proposer à la communauté éducative :
- prendre en compte la culture de référence : être attentif aux codes, aux références, aux valeurs et à l'histoire dans lesquelles l'élève s'inscrit ;
- permettre l'accès à l'universalité de la culture : par la confrontation, la mise en perspective des différences ethno-culturelles. Les élèves doivent pouvoir rencontrer et respecter au sein de l'école la diversité des populations qu'ils auront à rencontrer et à respecter dans la société.
- ouvrir à la culture dans l'espace laïque de l'école : mettre l'enfant / l'adolescent au contact le plus étroit possible de l'universel pour lui permettre de « rompre avec les contingences » de sa naissance, de son environnement social, culturel et religieux -JPOBIN.

**Ces principes étant posés, le projet éducatif d'inclusion pourra alors être :**

- \* plus particulièrement conçue et élaborée par un groupe (technique) de personnels engagés dans l'accueil des EANA et du voyage, dont le CPE ;
  - \* en partenariat avec les personnes ressources du CASNAV et les acteurs éducatifs du territoire ;
  - \* planifiée dans la durée, évaluable qualitativement et quantitativement (critères et indicateurs objectifs émanant des enseignants, cpe-vie scolaire, élèves eux mêmes, ...)
- Conçue et élaborée en articulation étroite entre ces différents partenaires au sein de dispositifs pertinents elle pourra être :
- \* portée à l'appréciation des membres du CA (institutionnalisée et visible) ;
  - \* pour inscription au projet d'établissement (lisible par et pour tous).

## **=> 3 orientations principales ou dimensions de l'action éducative seront à décliner sur le terrain dans la mise en œuvre de la politique éducative d'accueil des EANA et V**

**1/ accueillir et reconnaître tous les élèves => projet politique de l'établissement** : accueillir dans un climat de confiance ; dans la classe et hors classe ; gérer les espaces hors classe ; favoriser les relations école-famille.

**2/ offrir les possibilités de réussite à tous => projet pédagogique** : identifier le parcours de l'élève et faire le diagnostic des apprentissages ; mieux connaître ces élèves à besoins spécifiques ou particuliers ;

**3/ faire vivre les valeurs universelles de la citoyenneté => projet éducatif** : faire vivre une Loi commune ; offrir aux élèves la possibilité de s'exercer à la citoyenneté.

De manière transversale nous repérons dans ces objectifs, les missions du CPE, « animateur politique de la socialisation » pour Régis Rémy et Christian Vitali au travers de 3 dimensions du projet éducatif de service :

- formelle, car liée au rapport à la loi ;
- relationnelle, car liée à la normalisation ;
- symbolique, car liée à la vie communautaire et collective. *Voir aussi très succincte fiche de JP Delahaye : le CPE et la scolarisation des élèves à besoin spécifiques.*

### **1/ Accueillir et reconnaître tous les élèves => Politique**

La réflexion conduite avec l'ensemble de l'équipe permettra,

=> de créer un climat de confiance : le premier accueil revêt une grande importance pour instaurer une relation de confiance avec les familles.

- prendre du temps pour recevoir l'élève et la famille avec accueil personnalisé (prendre connaissance des évaluations, des dossiers ou livret de suivi si ouvert...) ; si besoin et si possible choix d'un interprète parmi les familles de l'école ou les connaissances de la famille.
- connaître quelques éléments de son histoire personnelle, de son parcours migratoire (ne pas tout demander à l'élève, ne pas le « passer à la question »), migration professionnelle, politique, législative (regroupement familial) ;
- observer la compréhension orale, les attitudes significatives (élève et parents) ;
- susciter un désir d'école chez l'élève, lui permettre de construire un nouveau projet de collégien ou de lycéen ;
- faire visiter l'établissement et présenter les différentes personnes et personnels (cantine très important) : nécessaire aussi pour lever les craintes et les fantasmes que peuvent susciter les modes de vie en France parmi certaines familles : respect de l'intimité des enfants dans les toilettes, par exemple, non obligation, pour les enfants de religion musulmane de manger du porc à la cantine, etc.

=> de penser l'accueil dans la classe et l'accompagnement dans les apprentissages (au regard des évaluations CASNAV et du projet d'accueil personnalisé, PPRE par exemple)

- présenter et faire se présenter les enfants ;
- présenter le matériel scolaire, les outils de liaison famille, donner EDT, (avoir traduit les documents) ;
- avoir recours au tutorat et au parrainage entre pairs (anticiper) ;
- encourager et valoriser les prises de parole et les productions ;
- donner des repères au niveau de l'évaluation du travail.
- présenter les aides au sein de l'établissement et en dehors ;

=> de penser l'accueil et la gestion dans les espaces scolaires hors classe

- informer sur le fonctionnement de l'établissement ;
- présenter les règles de fonctionnement : souligner importance de l'assiduité et de la régularité ;
- accepter le regroupement « clanique » (comme nous le faisons toutes et tous), en récréation et au self, nécessaire pour se rassurer et se faire plaisir, accompagner les plus jeunes. Progressivement les liens affectifs avec d'autres se créeront ainsi que les conflits (normal).
- privilégier les contacts entre les adultes et les adolescents lors des temps récréatifs, brèves discussions ;
- gestion des conflits, le plus rapidement possible et en organisant la prise en charge dans un autre lieu (explication et réponse) ;
- toilettes et source d'eau attirent en particulier les enfants du voyage qui connaissent mal l'utilisation (conditions de stationnement).
- associer les personnels de service en particulier dans le self : expliquer le lieu, les règles, le menu,...

## 2/ Offrir les possibilités de réussite à tous => Pédagogique

=> reconstituer le parcours migratoire : le public est très hétérogène et la situation de l'élève peut recouvrir des réalités très différentes : il est essentiel que l'équipe éducative qui aura l'élève en charge en soit consciente et qu'elle puisse connaître (tout en respectant un devoir de discrétion) les circonstances qui ont décidé du départ du pays d'origine et les conditions d'arrivée en France. Ainsi :

- selon les parcours migratoires, les motifs d'arrivée conditionnent en partie le « profil de l'élève » qui orientera les conditions du suivi :
  - politiques : l'enfant de demandeurs d'asile a souvent connu un parcours difficile, long et douloureux souvent. La situation économique est souvent très précaire.
  - professionnelles : accès libre à tous les emplois ou autorisation provisoire de séjour, des situations sociales, économiques et scolaires très diverses, entre enfant d'ambassadeur ou d'ouvrier agricole.
  - législatives : regroupement familial ce qui suppose qu'un des membres de la famille est un minimum alphabétisé en français, qu'il bénéficie d'un travail et d'un logement et qu'il est considéré en phase d'« intégration ».
- selon ces mêmes parcours et la situation géopolitique mondiale l'attention des enseignants sera mobilisée selon le programme abordé et celle des équipes VS en dehors classe. Ne pas feindre d'ignorer l'actualité et oser les discussions, débats, ces élèves sont/peuvent être des ressources.
- Diversité des aires culturelles de référence, des modalités d'insertion des familles : trajectoire sociale ascendante ou descendante, professionnelle avec dévaluation ou non des compétences dans le parcours professionnel, trajectoire résidentielle, culturelle,... Parfois rapports modifiés dans les familles et incidence sur les enfants-élèves.

=> reconstituer le parcours scolaire : scolarité antérieure régulière ou irrégulière, interruptions dans la scolarité, absence de scolarité, analphabétisme.

- le diagnostic des apprentissages fait par le CASNAV ou un membre de l'équipe avec les outils appropriés, va permettre :
  - aux enseignants de mieux comprendre le cheminement de l'élève, de mesurer son degré de familiarité avec l'écrit => SCCCC
  - à l'élève de prendre conscience de ce qu'il sait déjà faire ;
  - de construire un projet d'apprentissage en particulier à partir des compétences scolaires construites dans la langue d'origine ;
  - de prévoir des activités adaptées aux besoins de l'élève : mise en place d'un PPRE

=> rapprocher parcours scolaire et parcours migratoire : tous ces élèves ont en commun d'avoir subi un déracinement, qui peut engendrer des attitudes de repli ou d'opposition. Chacun d'eux va également devoir se construire dans une nouvelle culture, une nouvelle langue, une nouvelle école tout en s'appuyant sur sa langue et culture d'origine. Aussi :

- l'acquisition de la langue française est un enjeu majeur pour l'élève allophone et parfois du voyage : langue qui va lui permettre de communiquer, langue des apprentissages, de la réussite scolaire, de l'intégration sociale. C'est la langue qui lui permettra d'exister. Aussi il est essentiel d'identifier les difficultés potentielles (anticiper « profil » des réussites et des échecs) :
  - adaptation à l'école française : isolement ; qui ne s'autorise pas à réussir (place, légitimité) ; refus d'investir la langue (projet de retour réel ou rêvé, loyauté envers la famille) ; arrivée en cours d'année et transit ; place dans la fratrie ; de la fille ; manque de repères spatiaux et temporels ; méconnaissance du SEF, de ses acteurs, ....
  - habitudes scolaires : différence dans attentes et rythme de travail ; incompréhension système de notation ; matériel scolaire différent ; ...
  - compréhension orale et écrite : consignes et énoncés ; méconnaissance du vocabulaire disciplinaire ; problème de discrimination auditive ds perception des sons, adaptation au type de voix (prof à l'autre) : code graphique ;...
  - expression orale/écrite : manque de confiance en soi, peur de prendre la parole ou excès.

## 3/ Faire vivre les valeurs universelles de la citoyenneté => Éducatif

=> faire connaître, promouvoir, respecter les valeurs

- devoir d'exemplarité des personnels ;
- adopter une attitude respectueuse excluant tout jugement discriminant à l'égard des familles et des élèves ;
- renforcer la cohérence des adultes et construire l'adhésion des adolescents à ces valeurs ou la renforcer ;

- redonner du sens au collectif, favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe par des rites conviviaux, de passage d'un temps-espaces à l'autre,
- veiller à faire vivre ces valeurs dans tous espaces et auprès de tous les partenaires de l'école (lieu de stage) ;
- pour le CPE, au quotidien dans toute situation de face à face éducatif, entretien individuel et groupe : amener l'élève à réfléchir sur un comportement discriminant, stéréotypé, préjugé, laïcité,...
- promouvoir des actions liées à la reconnaissance identitaire et au partage de culture commune => tous pareils, tous différents.

#### => faire vivre une loi commune

- la construire et la faire connaître
- la faire vivre ;
- harmoniser les règles de vie entre tous les enseignants et les intervenants extérieurs ;
- être réactif au traitement des incidents en particulier à caractère raciste : loi, éduquer contre le racisme « *maillon essentiel pour apprendre à vivre ensemble à ne pas avoir peur de l'autre et de sa différence* » (Schnapper).
- sans négocier les principes du droit commun, s'interroger sur ce que l'on peut tolérer ponctuellement de ces élèves ;

#### => faire vivre exercice de la citoyenneté

- La citoyenneté civile que nous définirons par l'exercice des « droits et libertés » dans un état de droit, un état nation, en appelle à la volonté des individus à « vouloir vivre ensemble » dans un environnement donné.
- La citoyenneté politique se définit par l'exercice des droits politiques garantis dans les démocraties par le suffrage universel c'est-à-dire par la participation à l'exercice du pouvoir sous toutes ses formes (suffrage universel, accès au bien/service public, action dans le sens de l'intérêt général).
- La citoyenneté sociale consiste quant à elle à développer une attitude et une démarche visant la prise en charge active des problèmes liés à la vie collective

## **Pour conclure**

### **A quoi reconnaît-on une école inclusive, quels indicateurs d'adaptation scolaire réussie ?**

- bien être de l'enfant à l'école
- confiance de la part des familles ;
- communication positive et régulation des conflits ou problèmes éventuels dans le respect mutuel ;
- temps de présence à l'école satisfaisant avec très peu d'absences injustifiées ;
- utilisation adaptée des outils de l'école ;
- utilisation de la langue de l'école en classe ;
- entrée progressive dans les apprentissages fondamentaux ;
- continuité de la scolarisation tout au long de l'année scolaire lors des déplacements pour travaux saisonniers par exemple pour les familles de voyageurs avec demande de radiation et d'inscription dans une autre école.

====> les équipes administratives, éducatives, pédagogiques, techniques, veillent à la sécurité et au bien être de tous et de toutes dans l'établissement ; chacun.e par ses compétences et la spécificité de ses interventions, contribue au meilleur accompagnement possible du « projet personnalisé de scolarisation » de l'élève.

**Au final, une école tout ce qu'il y a de plus « ordinaire » et attendu pour tous les élèves  
Une École « passeur d'humain » !**